

L'école doit-elle apprendre à nager ?

De plus en plus d'établissements scolaires peinent à organiser le cours de natation. Certains estiment que ces leçons font partie des missions de l'école.

Combien d'enfants ont-ils accès à un cours de natation avec leur école ? Pas assez, si l'on considère que l'apprentissage de la nage fait partie des « socles de compétences » à acquérir par tous. Chaque élève fréquentant une école de Wallonie ou de Bruxelles est censé « flotter et se propulser » à la fin de la 2^e primaire, « nager » en fin de 6^e et « nager 25 mètres dans un style correct » à la fin de la 2^e secondaire.

Or, soulignait déjà en 2010 un rapport du service de l'inspection de la Communauté française, « on relève une très grande disparité dans l'organisation de ces cours, parfois même entre les écoles d'un même pouvoir organisateur. On note même que certaines écoles n'organisent pas du tout ce cours de natation ». Ainsi, à Bruxelles, un élève sur trois n'irait pas à la piscine avec l'école.

Pourquoi ? Les raisons sont multiples.

Tout d'abord, l'accès à un bassin de natation. Certaines écoles en possèdent un en leur sein, mais elles sont rares. On dénombre une grosse centaine de piscines – publiques et privées – en Wallonie et à Bruxelles. Pour 2.000 établissements scolaires. Pour certaines écoles, leur accès est tout simplement impossible, que ce soit pour des raisons de distance (en milieu rural) ou de surpopulation (en milieu urbain, surtout à Bruxelles). « La plupart des piscines sont saturées, de 8 heures du matin à 16 heures ; il n'y a souvent plus moyen de trouver une ligne d'eau ; les professeurs se retrouvent avec 25 élèves dans un couloir de 3 m de large et de 25 m de long, quand tout va bien ; les élèves souffrent de promiscuité dans les ves-

ties... », regrettait Marc Cloes, professeur au département des sciences de la motricité à l'Université de Liège (ULg), dans une interview accordée au *Soir*.

Autre problème, l'encadrement du cours de natation. La piscine est un milieu potentiellement dangereux. Du personnel accompagnant doit être disponible pour surveiller les apprentis-nageurs. Mais les écoles n'en disposent pas toujours et certaines préfèrent dès lors renoncer à l'organiser. Combien d'adultes faut-il, en plus du prof de gym et du titulaire de classe, pour surveiller efficacement un groupe d'enfants qui se met à l'eau ? Le rapport du service de l'inspection pointait du doigt « l'absence de directives claires et précises » en matière de sécurité.

« La natation est une compétence primordiale à acquérir. Il faut permettre à nos enfants d'aller à la piscine, c'est une activité essentielle. Mais il faut veiller à l'organiser en bon père de famille. Et que les écoles réfléchissent aux risques qu'elles sont prêtes à prendre », estime Bénédicte Beauduin, directrice du service juridique du Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec).

En 2009, à La Louvière, Emeric, 5 ans, s'est noyé lors du cours de natation. Un procès a été intenté contre trois institutrices et la directrice de l'école. « Ces condamnations – avec suspension du prononcé – ont suscité beaucoup de questions de la part des directions du fondamental. Nous avons donc décidé d'énoncer une série de conseils, explique Bénédicte Beau-

duin. On sait que les piscines sont parfois surchargées d'enfants, qu'une piscine coûte cher aux pouvoirs publics, et que vu le boom démographique dans certaines régions, il est parfois compliqué de donner cours de natation dans de bonnes conditions », déplore-t-elle. Le Segec a donc récemment publié des recommandations à destination des écoles primaires du réseau libre. Il leur conseille notamment d'encadrer les cours de natation par trois adultes ; le professeur d'éducation physique et deux accompagnants, en plus du maître-nageur. Plusieurs écoles ont déjà annoncé qu'elles préféreraient renoncer à envoyer leurs élèves à la piscine. Trop de contraintes, pas assez de moyens pour se prémunir des risques.

L'enjeu est important, puisque la natation est, de l'avis des spécialistes, l'un des trois sports incontournables, au même titre que la course à pied et le vélo. « L'Allemagne, qui connaît le taux de mortalité infantile par noyade le plus élevé d'Europe, a remis les cours de natation sportive au programme en primaire. Les enfants doivent désormais réussir des épreuves. Chez nous, les étudiants qui nous arrivent sont des champions d'Aqualibi, mais pas vraiment de la natation, constate Thierry Marique, professeur en éducation physique à l'UCL. Les bons nageurs pratiquent en club, les autres, que voulez-vous... A l'école, les conditions matérielles sont telles que c'est difficile pour l'enseignant et les écoles. »

Du côté du cabinet Milquet, on reconnaît que « le problème est important » et qu'une circulaire est en préparation afin de « clarifier les rôles », notamment en matière de surveillance. ■

CORENTIN DI PRIMA

« Il s'agit d'une compétence de base »

ENTRETIEN

Cécile Delens est professeur à la faculté des sciences de la motricité de l'UCL.

De plus en plus d'écoles peinent à organiser le cours de natation. Est-ce si important, finalement ?

Oui, car parmi les compétences de base de tout adulte moderne, il y a celle de savoir nager. Or, nager ne s'apprend pas spontanément, mais par l'enseignement. Il y a donc derrière cette question celle de l'accès démocratique à un apprentissage de base. De par son rôle social, l'école est chargée de donner accès à tous à l'apprentissage de la natation.

Pour quelles raisons n'y parvient-elle pas/plus ?

Une partie des infrastructures est vieillissante. Le nombre de piscines fonctionnelles est plutôt en baisse. Ensuite, l'organisation de ces cours de natation représente un coût en temps et

en argent non négligeable (déplacement vers la piscine, etc.). Enfin, il semble que l'on accorde une priorité moindre au rôle de l'école dans l'apprentissage de la natation, là où, il y a 30 ans, l'école était soutenue pour accomplir cette mission. Ce sont les parents qui doivent prendre le relais. Avec les risques d'inégalités que cela engendre.

L'école apprend-elle vraiment à nager vu le temps réellement pas-

sé dans le bassin ?

Oui, de nombreux enfants des générations précédentes ont appris à nager à l'école fondamentale. Mais aujourd'hui, certains arrivent à l'école secondaire sans savoir nager. La plupart des enfants ont déjà joué dans une piscine et se débrouillent donc dans l'eau, où ils ont pied, mais ils ne maîtrisent pas les fondamentaux de la natation que sont la flottaison, la respiration, la propulsion. ■

Propos recueillis par
C.D.P.